



NOUVELLE REVUE

# THÉOLOGIQUE

50 N° 10 1923

Saint Thomas. L'encyclique 'Studiorum  
Duces'

Maurice CLAEYS BOUUAERT

p. 505 - 516

<https://www.nrt.be/es/articulos/saint-thomas-l-encyclique-studiorum-duces-3095>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

# Saint Thomas

---

## L'ENCYCLIQUE « STUDIORUM DUCEM »

---

Le principal événement théologique de l'année est assurément la célébration solennelle du sixième centenaire de S. Thomas d'Aquin. Elle est une éclatante manifestation de la restauration de la philosophie de l'Ange de l'École et elle permet de mesurer les progrès accomplis depuis que Léon XIII inaugura le mouvement de retour à la saine doctrine de S. Thomas.

L'Encyclique « *Studiorum ducem*(1) » peut être considérée comme le couronnement des efforts des papes Léon XIII, Pie X, Benoît XV : elle confirme et précise les directions pontificales antérieures : elle proclame en effet S. Thomas le docteur *commun* et le docteur *universel* de l'Église, tout en sauvegardant une *sage et légitime liberté* dans les études théologiques, liberté nécessaire au progrès de cette science.

\* \* \*

Le Pape rappelle en commençant la lettre apostolique par laquelle il avait naguère confirmé la disposition du droit canon assignant à la jeunesse studieuse des séminaires S. Thomas pour guide. Le sixième centenaire de la canonisation du grand Saint lui fournit une glorieuse opportunité pour insister derechef sur cette mesure et s'expliquer sur les avantages que la jeunesse peut recueillir à l'école du saint Docteur.

Il y a entre la vraie science et la piété un lien merveilleux ; aux ministres de l'Église, celle-ci n'est pas moins indispensable que la première. De l'union de la vérité avec la charité le Docteur Angélique nous offre le modèle accompli ; son symbole est le soleil, l'astre qui éclaire et réchauffe à la fois.

(1) *A. A. S.*, t. xv (1923), p. 309, datée du 29 juin 1923.

Dieu semble avoir voulu nous donner en S. Thomas un exemple de l'aide que se prêtent mutuellement l'exercice de la vertu et la contemplation de la vérité; la pureté de vie dispose à la contemplation des choses célestes et celle-ci prépare à la perfection des vertus.

Ces leçons qui, avant toutes autres, semblent se dégager d'un glorieux centenaire, le Saint-Père se propose de les éclairer davantage en traitant brièvement de la sainteté et de la science du Saint et en montrant quels enseignements opportuns en découlent pour le clergé, pour les aspirants au sacerdoce surtout et aussi pour l'ensemble du peuple chrétien.

La première partie de l'Encyclique débute par un magnifique tableau des vertus de S. Thomas : sa chasteté angélique, son mépris des honneurs et des biens périssables, sa force, l'humble insistance qu'il mit à refuser l'épiscopat. Le saint Docteur reçut pleinement la « parole de sagesse » dont parle l'Apôtre (I Cor. XII, 8), sagesse à la fois acquise et infuse, qui toutes deux s'allient heureusement à la charité divine, à l'amour de la prière et à l'humilité. C'est dans l'humilité que l'auteur de l'Encyclique aime à reconnaître le fondement de toutes les autres vertus du Saint; il la discerne dans son obéissance vis-à-vis de simples frères convers, dans le grand respect dont ses écrits témoignent à l'égard des Pères de l'Église, dans cet oubli de lui-même qui, dans le déploiement de dons magnifiques, lui fait envisager uniquement Dieu et la défense de la Vérité. Cette humilité, cette pureté de cœur, cette assiduité à la prière rendaient l'âme du Saint docile aux inspirations et aux lumières de l'Esprit-Saint, inspirations et lumières où le Saint Père déclare voir les principes mêmes de la contemplation.

Il montre le Saint se condamnant pour les obtenir à des jeûnes rigoureux, passant des nuits en prière, appuyant, dans l'ingénuité de sa piété, sa tête à la porte du Tabernacle,

jetant des regards éplorés sur le Crucifix, le livre dont il avait tiré, comme il en fit l'aveu à S. Bonaventure, toute sa science, méritant lui aussi l'éloge qu'avait mérité S. Dominique son père : qu'il n'avait parlé qu'à Dieu ou de Dieu.

Voyant toutes choses en Lui, leur cause première et leur fin dernière, dans sa vie, comme dans sa Somme Théologique, Thomas se guidait sur l'une et l'autre sagesse. L'infuse, accompagnée de tous les autres dons du Saint-Esprit, s'accrut constamment en lui avec la reine des vertus, la charité. C'est un des points les plus certains de sa doctrine que l'amour de Dieu ne doit jamais cesser de croître en nous; la forme même du précepte fait une obligation à chacun de tendre, dans la mesure de son pouvoir, à la perfection de cette vertu, car elle est la fin de la loi. Ainsi, concurremment avec la sagesse, alla croissant en lui cette charité, jusqu'au parfait oubli de lui-même. Interrogé par Jésus-Christ sur le point de savoir quelle récompense il désirait pour avoir si bien écrit de Lui, Thomas répondit : nulle autre que Vous-même, ô Seigneur.

Cette même charité encore le fit se dévouer sans répit au prochain, soit par la composition d'excellents ouvrages, soit en aidant ses frères au travail, en se dépouillant de ses vêtements en faveur des pauvres, ou même en rendant miraculeusement la santé aux malades. Nulle part la « parole de sagesse » mentionnée par S. Paul n'a brillé avec plus d'éclat que dans le saint Docteur. Son enseignement n'instruit pas seulement la pensée; il enflamme le cœur de l'amour de Dieu, de Dieu dans lequel il nous montre l'amour créateur qui donne aux choses leur bonté, toujours porté à se communiquer autant qu'il le peut et, dans cet ordre, atteignant les extrémités dans l'Incarnation. Rien ne prouve mieux la force de son génie et l'ardeur de sa charité que l'office qu'il composa en l'honneur du Saint Sacrement; l'amour et la vénération dont il entoura sans cesse ce sacrement se trahissent

**dans la parole qu'il prononça en recevant le saint Viatique :** Je Vous reçois, ô prix de la rédemption de mon âme, Vous pour l'amour duquel j'ai étudié, veillé, travaillé.

Après cette esquisse des grandes vertus de Thomas, on comprendra sans peine l'excellence de sa doctrine et l'autorité spéciale dont elle jouit dans l'Église.

Après avoir rappelé les éloges que le saint Docteur reçut de son vivant du pape Alexandre IV, et après son décès de Jean XXII, le titre de Docteur « *Angélique* » que lui décerna S. Pie V, l'honneur exceptionnel que lui firent les Pères du Concile de Trente en n'admettant que la Somme Théologique à côté de la Sainte Écriture sur l'autel du Concile, Pie XI passe en revue les décrets par lesquels ses prédécesseurs immédiats : Benoît XV, Pie X, Léon XIII surtout, ont remis en vigueur les doctrines thomistes. Confirmant tant d'éloges antérieurs, le Pape ne voit pas seulement en S. Thomas le Docteur « *Angélique* », mais le Docteur « *Commun* » ou « *Universel* » de l'Église ; celle-ci a fait sienne sa doctrine. Les écrits de S. Thomas sont remplis du même esprit surnaturel qui remplissait sa vie ; le Saint Père signale leur caractère universel qui y laisse découvrir tous les principes et toutes les lois des disciplines sacrées.

Qu'il traite des choses divines en enseignant, ou en écrivant, la leçon la plus éclatante que S. Thomas donne aux théologiens est celle du lien intime qui doit régner entre les affections du cœur et les études. Décrire, fût-ce dans le menu détail, un pays, ce n'est pas le connaître ; cette connaissance exige qu'on y ait séjourné.

Quand l'objet à connaître est Dieu, la science à elle seule ne suffit pas ; il faut l'union étroite avec l'objet étudié. Or toute la théologie de S. Thomas tend à nous conduire à cette vie d'intimité avec Dieu. Enfant, au couvent du Mont Cassin, il questionnait sans fin pour savoir : Qu'est-ce que Dieu ? Tous ses livres, qu'ils intéressent la création du monde,

l'homme, les lois, les vertus ou les sacrements, n'ont en somme qu'un seul objet : Dieu l'auteur de notre éternel salut.

Envisageant les causes qui rendent stériles ces études : curiosité, désir immodéré de savoir, lenteur de génie, horreur de l'effort et défaut de persévérance, le Saint n'y découvre d'autres remèdes qu'une grande ardeur au travail, soutenue par une piété brûlante sortant elle-même de la vie de l'esprit. Trois lumières servent de guide aux études sacrées : la droite raison, la foi infuse et les dons du Saint-Esprit, ces deux dernières perfectionnant l'intelligence. Personne ne posséda ces lumières avec plus d'abondance que S. Thomas. Dans quelque matière difficile, après avoir fait appel à toutes les ressources de son génie, il avait recours aux jeûnes et aux humbles prières pour obtenir de Dieu l'explication désirée. Et Dieu, d'ordinaire, exauçait ses prières, au point que, pour l'instruire, plus d'une fois il délégua vers lui le Prince des Apôtres. Il n'est pas étonnant après cela que, vers la fin de sa vie, il soit arrivé à un tel degré de contemplation que tous ses écrits lui paraissaient de peu de poids, de la paille, comme il disait, et qu'il se soit déclaré incapable de rien dicter encore. C'est que pour le Saint le fruit principal à retirer des études sacrées est un grand amour de Dieu et un grand désir des choses éternelles.

Si l'exemple du Saint nous enseigne la manière de nous comporter dans la diversité des études, il nous donne aussi les préceptes fermes et stables des disciplines particulières. Nature, parties, portée de la philosophie, qui a mieux exposé tout cela que S. Thomas ?

Sa déclaration sur la valeur de l'intelligence est chose sacrée : L'intelligence connaît l'être et ses propriétés en tant que tel, et cette connaissance fonde les premiers principes.

Cette déclaration ruine à fond l'erreur d'une philosophie récente estimant que l'intelligence atteint non pas l'être mais les modifications du sujet connaissant, erreur où il faut

voir la source de cet « *Agnosticisme* » si vigoureusement réprouvé par l'Encyclique : *Pascendi*.

Les arguments par lesquels S. Thomas prouve l'existence de Dieu, et son privilège exclusif d'être par nature « l'Être même subsistant », restent, aujourd'hui comme au moyen âge, les preuves les plus fortes ; elles confirment le dogme de l'Église proclamé par le Concile du Vatican que Pie X exposait en ces termes : « Dieu principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude, à la lumière de la raison naturelle, par l'œuvre visible de la création comme la cause l'est par ses effets ; il peut donc aussi être démontré ». La métaphysique du saint Docteur, bien qu'elle reste l'objet des rigueurs de censeurs injustes, pareille à l'or sur lequel les acides ne mordent pas, garde toute sa force et toute sa splendeur ; notre prédécesseur avait raison de dire : « Abandonner S. Thomas, surtout en matière métaphysique, ne va pas sans grands dommages ».

Quoique la plus noble parmi les sciences humaines, la philosophie, dans l'ordre actuel de Providence, n'embrassant pas l'ensemble des choses, ne saurait prétendre au plus haut degré d'excellence. Au seuil même de sa *Somme* contre les Gentils et de sa *Somme* Théologique, S. Thomas nous décrit un autre ordre des choses : l'ordre surnaturel ; il dépasse la raison, et l'homme, sans la révélation, ne l'eût même pas soupçonné. Domaine de la foi, cet ordre donne naissance à la science de la foi ou Théologie ; celle-ci est d'autant plus parfaite que l'on connaît mieux les enseignements de la foi et qu'on possède plus développée et mieux exercée la faculté de philosopher. S. Thomas porta cette science à son plus haut degré de dignité ; il eut une connaissance de tous points parfaite des choses divines et une intelligence admirablement assouplie aux tâches philosophiques.

Plus encore que par son enseignement philosophique, c'est par ses études de théologie qu'il s'éleva à la primauté du

magistère dans nos écoles. Nulle partie de la théologie qui n'ait reçu l'influence heureuse de ce fécond génie. En délimitant avec soin les domaines de la raison et de la foi, de la nature et de la surnature, il a élevé sur ses bases réelles et véritables l'*Apologétique*. Le Concile du Vatican lui emprunte ses arguments lorsqu'il définit que la connaissance à la fois pure et certaine des vérités religieuses, accessibles à la raison, requiert nécessairement une révélation divine, nécessité qui devient absolue lorsqu'il s'agit de la connaissance des mystères. Il veut que tous les défenseurs de la doctrine chrétienne tiennent pour sacré ce principe : « L'assentiment de foi ne se donne pas à la légère, bien que son objet dépasse la raison ». Il montre que si cet objet est caché et obscur, les raisons qui nous amènent à croire sont évidentes, car la raison « ne croirait pas si elle ne reconnaissait pas la nécessité de croire ».

La foi, loin d'être une entrave ou un joug, est le plus grand des bienfaits, car « elle est comme la vie éternelle commencée en nous ».

Quant à la *Théologie dogmatique*, personne n'en donna une interprétation aussi riche que S. Thomas ; personne ne montra ou plus de profondeur ou plus de subtilité dans l'exposé des plus augustes mystères : la vie intime de Dieu, les obscurités de l'éternelle prédestination, le gouvernement surnaturel du monde, la possibilité fournie aux créatures raisonnables d'atteindre leur fin, la rédemption du genre humain opérée par le Christ et continuée par l'Église et par les sacrements, qui au dire de l'Angélique Docteur sont comme « des restes divins de l'Incarnation ».

Sa *Théologie morale* n'est pas moins solide. Théologien consommé, comme il l'est, Thomas ne fournit pas seulement des normes et des préceptes certains de vie aux individus, mais encore à la société domestique et civile ; c'est dire que sa science morale est *économique* et *politique* à la fois.

De là ces articles si remarquables de la deuxième partie de la Somme Théologique : sur le régime paternel ou domestique, sur le gouvernement légitime de la cité ou de la nation, sur le droit naturel et celui des gens, sur la paix et la guerre, la justice et la propriété, les lois et l'obéissance qu'on leur doit, sur le devoir qui incombe aux particuliers eux-mêmes de pourvoir aux nécessités et à la prospérité de la chose publique, cela dans l'ordre naturel et surnaturel.

Supposez ces préceptes religieusement observés dans les rapports privés et publics, surtout dans les obligations mutuelles entre nations, il n'en faudrait pas davantage pour procurer aux hommes le bien auquel le monde aspire : « La paix du Christ dans le royaume du Christ ».

La science de Thomas ne brilla pas moins dans l'*Ascèse* et dans la *Mystique* ; ramenant toute la doctrine des mœurs à la nature des vertus et des dons, elle définit lumineusement l'une et l'autre pour les diverses classes d'hommes, qu'ils suivent la commune vocation ou que, prétendant à la perfection chrétienne de la vie spirituelle, ils soient engagés dans la vie active ou contemplative.

Portée exacte du précepte de l'amour de Dieu, mode de croissance de la charité et des dons du Saint-Esprit qui s'y viennent joindre, multiplicité des états de vie : état de perfection, celui des religieux, ou état de l'apostolat, leurs différences, leur nature et les effets propres de chacun, sur tous ces points importants de la théologie ascétique et mystique, on fera bien, si on veut les connaître à fond, de consulter avant tout le Docteur Angélique.

Et en cette matière il n'a rien écrit qu'il ne l'ait fondé et établi avec soin sur les Saintes Écritures. Persuadé qu'elles étaient, dans toutes et dans chacune de leurs parties, la parole de Dieu, il a constamment suivi, en les interprétant, les règles sanctionnées par Léon XIII dans l'Encyclique : *Providentissimus*, et par Benoît XV dans l'Encyclique : *Spiritus*

*Paracletus*; partant du principe que « l'Auteur principal de l'Écriture Sainte est le Saint-Esprit... et l'homme l'auteur instrumental », il n'admet aucun doute sur l'historicité absolue de la Bible; c'est sur le sens littéral pris comme fondement, qu'il élève le riche édifice du sens spirituel dont il aime à expliquer subtilement les trois espèces : allégorique, tropologique, anagogique.

Il reçut enfin le don singulier d'incorporer les leçons de son enseignement aux prières et aux hymnes liturgiques; il fut à la fois le poète et le héraut le plus illustre de la divine Eucharistie.

Sa Sainteté annonce ensuite qu'elle va dégager quelques conséquences pratiques des admirables développements que nous venons de résumer.

Et tout d'abord, que la jeunesse s'accoutume à voir dans S. Thomas le modèle des vertus qu'elle doit s'efforcer de rendre siennes : l'humilité, avant tout, ce fondement de la vie spirituelle, et la chasteté. Qu'elle apprenne de ce sublime génie, à la science si vaste, la haine de tout orgueil et l'humble soumission qui, dans les études, nous obtient l'abondance des divines lumières; puis encore la vigilance à écarter les amorces de la volupté qui aveugle le regard de l'esprit dans la contemplation de la sagesse. Ici, le précepte du Saint vient confirmer l'exemple de sa vie : « S'abstenir des jouissances corporelles, pour vaquer plus librement à la contemplation de la vérité, fait partie de la rectitude de la raison ». Si, exposée à un extrême péril, la chasteté de Thomas avait succombé, l'Église vraisemblablement n'eût jamais possédé le Docteur Angélique.

Et, le cœur paternellement ému à la pensée de tant d'attraits corrupteurs qui égarent la jeunesse d'aujourd'hui, « dont la plus grande partie perd prématurément la sainte pureté en se livrant aux plaisirs sensuels », Pie XI exhorte ses frères

dans l'Épiscopat à propager partout et surtout dans leurs séminaires la « Milice Angélique », cette société qui, sous le patronage de S. Thomas, se donne pour but la conservation et la garde de la belle vertu.

A cet effet, le Pape confirme à nouveau toutes les indulgences concédées par Benoît XIII et ses autres prédécesseurs à la dite Société. Et pour en faciliter l'entrée aux âmes, il autorise désormais ses membres à porter, au lieu du cordon, une simple médaille dont l'endroit représentera S. Thomas ceint par les Anges, et l'envers, Notre-Dame, Reine du Très Saint Rosaire.

Résumant ensuite à grands traits le tableau qu'il avait tracé de S. Thomas étudiant, dans la première partie de l'Encyclique, il invite la jeunesse à aller apprendre auprès de lui l'art d'étudier avec méthode et avec grand fruit. Dans la vie de Thomas, les religieux verront, comme dans un miroir, une abnégation sainte qui lui fit refuser les dignités les plus hautes pour l'amour d'une vie parfaitement obéissante et l'espérance de mourir dans la profession religieuse. Tous les fidèles enfin pourront apprendre de S. Thomas la dévotion à la Reine des Cieux, qu'il aimait à saluer par le salut de l'ange et dont il écrivait le doux nom sur les pages de ses volumes; du Docteur Eucharistique, ils apprendront aussi, surtout s'ils sont revêtus de la dignité du sacerdoce, l'amour du divin Sacrement : « Chaque jour, S. Thomas, à moins qu'il ne fût malade, célébrait une messe : il en entendait une autre, celle de son compagnon ou d'un autre prêtre, et la plupart du temps il la servait ». Et cette messe, qui pourrait dire avec quelle ferveur d'esprit il la disait, avec quel zèle il s'y préparait, de quelles actions de grâces il la faisait suivre, en présence de la Divine Majesté?

Pour dissiper les erreurs, il faut s'en tenir, plus religieusement que jamais, aux leçons de S. Thomas. Elles confondent les dogmes modernistes les plus divers : en philosophie,

il maintient la valeur de l'intelligence humaine et prouve par les arguments les plus solides l'existence de Dieu; en matière dogmatique, il distingue ordre surnaturel et naturel, éclairant à la fois les dogmes et les motifs de crédibilité; en théologie, il démontre que la foi repose non sur une opinion, mais sur la vérité, et qu'elle n'est point soumise à changement; en matière biblique, il enseigne la vraie notion de l'inspiration divine; en morale, en sociologie et dans la science du droit, il pose les vrais principes de la justice légale; sociale, commutative, distributive, et élucide ses rapports avec la charité; en ascèse, il formule les préceptes de la perfection chrétienne et combat ses contemporains, adversaires des ordres religieux. Enfin, contre cette autonomie trop vantée de la raison humaine en face des droits divins, il affirme les droits souverains de la Vérité Première et son absolue autorité sur nous. Tout cela n'explique-t-il pas suffisamment qu'il n'y a pas de Docteur de l'Église que les modernistes redoutent à l'égal de S. Thomas.

Et une fois de plus, le Pape insiste sur tous les décrets par lesquels Léon XIII, Pie X et lui-même en personne ont donné un caractère officiel à la doctrine de S. Thomas.

Les professeurs des hautes études, dans les grands séminaires, sont invités à se rappeler les décisions des souverains pontifes en cette matière et à en tenir un compte religieux. Ils ne feront leur devoir et ne répondront à l'attente du Saint Père qu'en fréquentant assidûment les œuvres de S. Thomas, en aimant le grand Docteur et en communiquant cet amour à leurs élèves dans leurs leçons, les mettant ainsi à même de communiquer un jour ce même amour à autrui.

Suit un passage dont l'importance est telle que nous jugeons utile de le reproduire à la lettre; précisant sa pensée touchant l'obligation imposée à nos maîtres dans les grands séminaires, le Pape poursuit : « C'est à savoir, parmi les amis de S. Thomas, — et il convient que soient tels tous les fils de

l'Église occupés aux études libérales (optimis), — nous souhaitons voir régner, dans une juste liberté, cette émulation honnête qui contribue aux progrès des études, mais rien de ce dénigrement qui, sans servir la vérité, ne sert qu'à défaire les liens de la charité ». A tous les professeurs, le Pape recommande derechef le canon 1336, § 2; vis-à-vis de S. Thomas, leur attitude doit être telle que tous puissent l'appeler leur maître. Ils ne peuvent cependant exiger les uns des autres rien de plus que ce qu'exige de tous leur commune mère et commune maîtresse : la Sainte Église; dans les matières sur lesquelles il y a, dans les écoles catholiques, désaccord entre les maîtres de plus grand renom, il ne doit être interdit à personne d'embrasser l'opinion qui lui semble la plus vraisemblable.

\* \* \*

Le Pape trace ensuite le programme des solennités religieuses à célébrer pendant l'année jubilaire, à partir du 18 juillet 1923 jusqu'à la fin de 1924, et énumère les faveurs et indulgences exceptionnelles accordées.

En outre, il recommande vivement de tenir en l'honneur de S. Thomas, dans tous les séminaires et toutes les maisons où se forme le clergé, une dispute académique sur la philosophie ou d'autres matières importantes.

De plus, chaque année, pour solenniser la fête de S. Thomas, d'une manière digne du Patron des écoles catholiques, il veut que ce jour soit un jour de congé pour les étudiants, qu'on chante une grand'messe et qu'on tienne une dispute académique, au moins dans tous les séminaires et dans toutes les familles religieuses(1).

(1) En terminant, le Pape recommande vivement la prière suivante de S. Thomas, qu'il enrichit d'une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, à gagner chaque fois qu'on la récite :

\* *Creator ineffabilis, qui de thesauris Sapientiae Tuae tres angelorum*